VILLA MÉDICIS
ACADÉMIE DE FRANCE
À ROME

LETTRE D'INVITATION POUR PARTICIPER A LA PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE CONCERNANT

LA REALISATION D'UN DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE

L'Académie de France vous invite à participer à la procédure de mise en concurrence pour l'élaboration**, d'un diagnostic amiante avec l'élaboration du Dossier Technique Amiante (DTA) sur l'ensemble des bâtiments présents sur le site de l'Académie de France à Rome.**

Pour participer, le candidat devra faire une demande adressée à »travaux-lavori@villamedici.it » en joignant les documents suivants, conditionnant l'autorisation à concourir :

- Certificat de la Chambre de Commerce, ou URSAF ou SIRET
- Certificat de régularité fiscale ;
- Auto Certificat anti mafia pour les italiens et DC1 ou DC2 pour les français

Le dossier que le candidat devra présenter comprendra :

A- Document contractuel rempli et dûment signé,
  - Acte d'engagement,
  - Note de présentation/Cahier des charges

B- Documents d'évaluation
  - Curriculum Vitae avec la liste des prestations similaires
  - Qualification et certification auprès d'organismes agréés
  - Note méthodologique présentant les intentions et modalités d'exécution de cette étude sur la base des normes européennes en vigueur.
  - Chrono-programme détaillé des phases d'intervention

- Liste des éventuels collaborateurs

Les offres seront évaluées sur la base des critères suivants :

- 15 % pour l'appréciation du curriculum vitae du candidat avec les certifications de qualité et qualification professionnelle spécifique. La notation se fera sur la base de 15 points.
- 15 % : pour les prestations semblables sur monuments historiques. La notation se fera sur la base de 15 points.
- 35 % pour la valeur technique de l'offre, appréciée sur la base d'un mémoire technique sur les modalités d'intervention. La notation se fera sur la base de 35 points.
- 35 % pour la valeur économique. La notation se fera sur la base de 35 points

Un' attention particulière sera portée à la conformité des offres

Le dossier devra parvenir sous plis cacheté avec la mention " **Dossier technique Amiante de l'Académie de France** " à l'adresse suivante: "*Académie de France à Rome, Viale Trinità dei Monti, 1, 00187, Roma (à l'attention du Secrétaire Général Stéphane Gaillard)"* avant le **18 octobre 2018.**

Les offres qui parviendront successivement à cette date ne seront pas pris en considération.

Une visite des lieux pourra être réalisée sur demande du candidats, présentée avant le **26 septembre 2018**.

Toute information complémentaire nécessaire à établir l'offre, sera envoyée à «lavori-travaux@villamedici.it ; les réponses seront déposées dans un document PDF « demande/réponse » régulièrement mis à jour et publié sur le post du site de la Villa Médicis : (https://www.villamedici.it/fr/decouvrir-la-villa/organisation/appels-a-projet/) .

Rome, le 17 septembre 2018